

TPF TRAFIC

**Rapport de gestion**  
2019



tpf  
●●●



# Sommaire

Un concept photographique signé Svetlana Holzner	5
Notes liminaires	6
Les principales activités de 2019	7
Innovation et développement	22
L'image de marque	22
Évaluation des risques	24
TPF Comptes 2019	26
Principes régissant l'établissement des comptes annuels	32
Impressum	51



## Un concept photographique signé Svetlana Holzner

*« Asseyez-vous confortablement, et laissez-vous transporter au sein d'une journée à bord des TPF. Un voyage poétique au travers d'une vitre, soulignant le dénominateur commun de la société à la sphère publique : nos transports. Que ce soit en bus, en train ou en funiculaire, le réseau est présent par n'importe quel temps. »*

En parcourant ce rapport de gestion, vous découvrirez un projet photographique qui emmène le lecteur en exploration à travers l'entreprise, comme s'il était confortablement assis derrière la vitre d'un bus ou d'un train pendant une journée. Ce projet constitue également un voyage poétique permettant de montrer les étapes mécaniques, mais avant tout humaines, qui se cachent derrière l'entretien et la vie d'un véhicule.

La vitre reflète singulièrement plusieurs éléments intéressants, tels que la bonne connexion entre les bus, les trains, la navette automatisée et le funiculaire. Elle souligne la présence du réseau, quelle que soit la météo (pluie, neige, etc.). De plus, elle nous rappelle l'incroyable mélange social, humain et culturel que créent quotidiennement les transports publics.

Les effets recherchés doivent aussi inviter le lecteur à presque toucher l'écran, comme s'il essayait une vitre pour apercevoir le paysage : il s'agit là d'un jeu de textures. Enfin, la vitre permet d'avoir une esthétique cohérente tout au long du rapport.

## Petite autobiographie

Authentique mélange d'âme slave et de rigueur germanique, je suis née dans la banlieue fribourgeoise en 1998. Nos belles rivières et forêts helvétiques alimentent fidèlement ma recherche permanente d'isolement et de substance originelle.

J'ai toujours été éprise par de multiples formes d'arts visuels et entame donc intuitivement mes études à l'ECAL (École cantonale d'art de Lausanne), pour les poursuivre postérieurement à la Ryerson University de Toronto.

Je me suis spécialisée en photographie documentaire et journalistique et suis actuellement à l'UAL (University of the Arts London) de Londres, où j'étudie différentes disciplines, telles que la photographie, la sociologie, l'histoire et la politique.

Je suis à l'origine de la création de diverses associations socioculturelles et cinématographiques, et je travaille pour plusieurs organisations non gouvernementales (ONG).

**Svetlana Holzner**



## Notes liminaires

La présente publication est un résumé du rapport de gestion officiel et digital ([tpf.ch/rapport-gestion2019](http://tpf.ch/rapport-gestion2019)). Elle est destinée à l'assemblée générale des actionnaires de Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA du 15 juin 2020. Sur sa plateforme digitale complète, le rapport de gestion des TPF expose les chiffres, les faits et les événements relatifs à la société Holding, ainsi que les activités des trois sociétés filles: Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA, Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA et Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA. Il traite aussi de la volonté globale d'innovation de la Direction générale afin de positionner le Groupe TPF en tant qu'acteur de la mobilité publique fribourgeoise, dans une vision d'efficacité quant à son intégration dans le réseau national. Il comprend également les résultats et le bilan de la Holding et les comptes consolidés du Groupe. Cette publication imprimée présente spécifiquement les comptes de Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA.

# Les principales activités de 2019



# 29 janvier

FAIRTIQ et TPF  
sacrés meilleure solution  
de ticketing à Londres

Le mardi 29 janvier 2019, les Transports publics fribourgeois (TPF) et l'application FAIRTIQ ont reçu le prix de la meilleure solution de ticketing à l'occasion du concours « Transport Ticketing Global ». Depuis six ans, cette compétition prestigieuse rend hommage aux organisations qui travaillent sans relâche pour créer, mettre en place et déployer des programmes de billetterie intelligente performants en Europe.

Les juges des « Transport Ticketing Global Awards » ont décrit FAIRTIQ comme une option « offrant une solution centrée sur le client, supprimant les frictions, réduisant les coûts, optimisant les temps d'embarquement et évoluant avec notre temps ». Ils sont persuadés que « c'est un concept nouveau et utile », qui est plus qu'« un projet pilote ».

FAIRTIQ a exporté cette solution de ticketing au-delà des frontières suisses, au Liechtenstein, en Autriche et en Allemagne. Une fois l'Europe conquise, l'objectif est de faire connaître l'application au monde entier, afin que les clients obtiennent partout le bon billet au meilleur prix possible.







# 04 février

Lancement de la première  
étape du Programme Bulle

Le plus gros chantier ferroviaire du canton a débuté à Planchy le lundi 4 février 2019. Dans le cadre du Programme Bulle, les Transports publics fribourgeois (TPF) ont commencé les travaux du secteur de Planchy. Le montant du chantier est estimé à 51 millions de francs. Financé par le fonds du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF), ce coût est entièrement pris en charge par la Confédération.

La décision d'approbation des plans (DAP) a été délivrée le lundi 28 janvier 2019 aux TPF. Au programme: la création d'une double voie de croisement, de nouvelles voies normales et métriques, ainsi que d'un quai de chargement (voies normales) et d'un couvert (voies métriques).

[programme-bulle.ch](http://programme-bulle.ch)

# 08 février

Les TPF inaugurent un  
nouveau guichet à Romont

Les Transports publics fribourgeois (TPF) ont inauguré leur nouveau guichet en gare de Romont le vendredi 8 février 2019. Ouvert le mardi 8 janvier 2019, il remplace celui des CFF. Après le transfert des guichets d'Estavayer-le-Lac et de Palézieux des CFF aux TPF, c'est au tour de la gare de Romont de bénéficier d'un guichet TPF. En reprenant la gestion de ces points de vente, les TPF souhaitent mettre l'accent sur la proximité.

# 04 mars

Un vaste chantier  
pour améliorer le réseau  
ferroviaire en Veveyse

Du lundi 4 mars au dimanche 1er décembre 2019, le trafic ferroviaire a été totalement interrompu entre Châtel-St-Denis et Palézieux, en raison de travaux de modernisation des infrastructures ferroviaires. Un concept de remplacement par bus a été mis en place pendant l'interruption pour assurer l'accès au réseau de transports publics.

Dans le cadre du renouvellement des infrastructures ferroviaires exploitées par les lignes S50 Montbovon – Bulle – Châtel-St-Denis – Palézieux et S60 Palézieux – Bulle – Broc-Fabrique du RER Fribourg | Freiburg, les Transports publics fribourgeois ont poursuivi les travaux débutés en août 2017 à la gare de Châtel-St-Denis et ont entamé des travaux de réfection dans les stations de Bossonnens, Remaufens et Palézieux.

Ces travaux avaient pour objectifs de moderniser les différentes gares, d'améliorer leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) et d'accroître la sécurité ainsi que le confort des voyageurs. Les aménagements prévus offrent également un gain de temps de parcours de trois minutes entre Bulle et Palézieux et l'introduction de la cadence à la demi-heure des trains RER. L'implémentation de la nouvelle gare de Châtel-St-Denis ainsi que de la gare routière permet quant à elle la création d'un véritable hub de mobilité moderne liant trains et bus.



# 18 mars

## Les TPF emménagent à Givisiez par étapes

Le printemps 2019 a marqué une étape majeure pour les Transports publics fribourgeois (TPF). En effet, l'ensemble de l'entreprise, avec ses quatre sociétés – TPF, TPF INFRA, TPF TRAFIC et TPF IMMO –, déménage dans un nouveau complexe industriel. Trois bâtiments, 700 collaborateurs, une synergie unique. Après trois années de travaux, l'ensemble des services TPF intègre progressivement le nouveau site de Givisiez. La maintenance, l'exploitation, l'infrastructure, l'administration et les services techniques sont ainsi réunis en un seul lieu – moderne, fonctionnel et durable –, avec l'objectif d'assurer une cohésion harmonieuse entre les collaborateurs TPF, de faciliter leur travail et de continuer à développer une mobilité fribourgeoise efficiente.





# 10 avril

## Des trolleybus à batterie HESS pour les clients de la ligne 1

Le mercredi 10 avril 2019, les Transports publics fribourgeois (TPF) et l'Agglomération de Fribourg (AGGLO) ont attribué le marché de dix nouveaux trolleybus à l'entreprise HESS AG. Ce marché est octroyé dans le cadre du renouvellement planifié de la flotte des véhicules. Les trolleybus seront livrés entre le troisième et le quatrième trimestre 2020, afin de remplacer les bimodes actuellement en circulation sur la ligne 1. Le montant total de la commande est de 12,6 millions de francs.

L'entreprise adjudicataire a été choisie sur la base d'un cahier des charges technique très strict, tout en prenant en compte de manière prépondérante l'aspect financier de l'offre, ainsi que les garanties quant à la qualité, les

services et les délais. HESS AG était le meilleur candidat sur la majorité des critères. L'ensemble du processus d'adjudication a été conduit selon les règles des marchés publics, sous la responsabilité juridique des TPF.

L'Agglomération de Fribourg, dans le cadre de son plan directeur régional (PA3), entretient une stratégie de développement durable des transports et de l'urbanisation. À la suite de la réalisation d'une étude comparative sur les différentes technologies disponibles sur le marché à l'heure actuelle, son choix s'est porté sur des trolleybus équipés de batteries. Ces véhicules fonctionneront grâce aux lignes de contact existantes et disposeront d'une batterie avec une autonomie suffisante, qui leur permettra d'effectuer les portions de parcours hors ligne et de relier les terminus de lignes sans créer d'infrastructures supplémentaires.

Les trolleybus à batterie représentent également un avantage pour couvrir les parties non électrifiées. Ainsi, les lignes de contact existantes sont maintenues, sans que des extensions ne soient obligatoires. L'autonomie augmentée, gage d'un gain de flexibilité dans l'exploitation de ces futurs trolleybus, permettra d'envisager les travaux ou manifestations avec davantage de sérénité dans le périmètre urbain fribourgeois.

Ce choix technologique a pour conséquence une diminution des nuisances sonores (bruit du véhicule à 40 km/h : 75 dB). De plus, ce choix marque la transition vers des véhicules électriques autosuffisants adaptés aux besoins d'un environnement urbain, en tenant compte d'un confort accru pour la clientèle et le personnel.

La somme d'investissement total est de 39 millions de francs. L'Agglomération de Fribourg prend à sa charge les coûts de l'investissement dans le cadre de ses commandes de prestations annuelles. L'amortissement des nouveaux véhicules est effectué sur quinze ans.



# 01 mai

Picobello!  
Bienvenue à bord

# 04 juin

Les TPF se dotent  
d'un intranet



Afin de développer la notoriété de la marque TPF et de valoriser les valeurs centrales de l'entreprise, un film institutionnel voit le jour chaque année, se focalisant sur un ensemble de valeurs destinées à marquer l'année. Pour 2019, les TPF ont souhaité mettre en exergue l'attention portée à la propreté des véhicules. En effet, les équipes de nettoyage ont été augmentées, et du personnel a été engagé spécialement pour assurer la propreté.

En supplément des écrans d'information interne, du mailing généralisé et du magazine d'entreprise, l'intranet est venu agrandir le panel d'outils de communication interne. Par ailleurs, le mailing généralisé s'est vu repositionné. Depuis le lancement de l'intranet, le département Communication, marketing et relations publiques diffuse les informations par le biais d'actualités sur le site interne, qui génère automatiquement un courriel à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de l'entreprise. Ainsi, toutes les communications sont répertoriées. Les Transports publics fribourgeois (TPF) accordent une attention particulière à la transmission des informations à leurs collaborateurs. C'est un véritable défi quotidien de réussir à informer les plus de 1200 collaborateurs des TPF. Ceux-ci œuvrent dans l'ensemble du canton à des horaires variables. Grâce à ce nouvel outil, le challenge est relevé.



# 03 juillet

Inauguration de la gare  
de Courtepin



Le lundi 3 juin 2019, à l'occasion de la mise en exploitation de la nouvelle gare de Courtepin, une action de remerciement a été menée auprès des pendulaires, qui ont vu le trafic ferroviaire des lignes S20 et S21 interrompu durant sept semaines. Cette nouvelle gare, dont les installations ont été complètement renouvelées et la géométrie ferroviaire améliorée, a été officiellement inaugurée le mercredi 3 juillet 2019, après vingt mois de travaux. Ce chantier avait pour objectif d'améliorer l'accessibilité de la gare aux personnes à mobilité réduite et d'accroître la sécurité ainsi que le confort des voyageurs.

# 15 juillet

Démolition de la remise  
voie normale

Le lundi 15 juillet 2019, les Transports publics fribourgeois (TPF) ont procédé à la démolition de la remise voie normale dans le cadre du Programme Bulle. La nouvelle gare de Bulle, dont le visage a été présenté le vendredi 9 novembre 2018, devrait être totalement opérationnelle dès décembre 2022.

La démolition de cette ancienne remise des véhicules ferroviaires dédiés à la ligne Bulle - Romont est nécessaire pour la préparation du chantier de la nouvelle gare de Bulle.

# 30 août

La nouvelle gare ferroviaire  
de Bulle a son permis  
de construire

Le vendredi 30 août 2019, les Transports publics fribourgeois (TPF) ont obtenu la décision d'approbation des plans (DAP) pour construire les installations ferroviaires de la nouvelle gare de Bulle. La démolition de la remise voie normale en juillet dernier avait permis de préparer le terrain pour ces travaux.

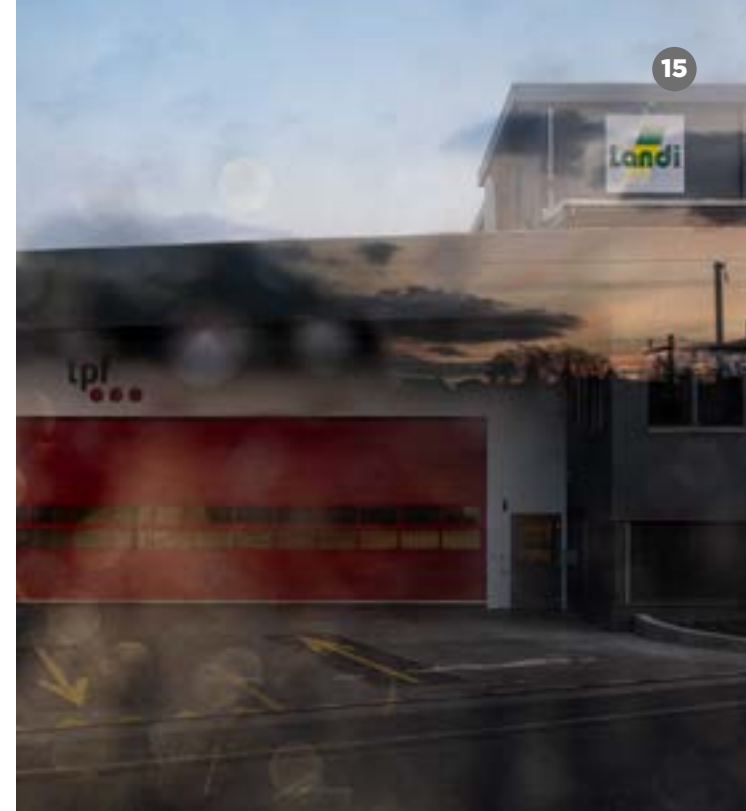
Planchy, la première étape du plus gros chantier ferroviaire du canton, lancé en février 2019, se poursuit avec la finalisation de la seconde voie. Une fermeture totale sur le tronçon Bulle - Vaulruz-Nord de la ligne du RER Bulle - Romont - Fribourg est désormais nécessaire.

# 03 septembre

Le garage TPF et LANDI  
sous le même toit

Le mardi 3 septembre 2019, les Transports publics fribourgeois (TPF) et LANDI Romont ont inauguré leur nouveau bâtiment commun, construit sur un terrain de 11 096 mètres carrés, situé dans la zone des Echervettes. Cette mise en commun permet une économie de terrain de plus de 8000 mètres carrés et s'aligne ainsi sur la volonté de la loi sur l'aménagement du territoire visant à densifier les constructions en Suisse. Devisés à 20,5 millions de francs, les travaux se sont terminés conformément au délai et au budget initialement prévus.

Le sous-sol du magasin LANDI accueille le nouveau garage pour les bus TPF, qui déménage de quelques dizaines mètres afin de répondre aux besoins de l'exploitation. Ce dernier dispose désormais d'une capacité de 37 bus simples et articulés, contre 20 dans le précédent garage.



Au moins 60% des besoins en électricité sont couverts par les panneaux photovoltaïques installés sur le toit du bâtiment, dont la structure, les parois, les planchers et la toiture sont fabriqués en bois suisse. Un chauffage à pellets complète cette source d'énergie renouvelable.

Le projet, dont la mise en étude a débuté en 2005, a engendré des coûts totaux s'élevant à 20,5 millions de francs, se chiffrant à 9,5 millions de francs pour LANDI Romont et 11 millions de francs pour le garage TPF, hors taxes.



# 20 septembre

Inauguration officielle  
du Centre de maintenance  
et d'exploitation des TPF



Les Transports publics fribourgeois (TPF) ont inauguré le vendredi 20 septembre 2019 à Givisiez leur Centre de maintenance et d'exploitation. Fruit d'un investissement de 120 millions de francs, le site accueille trains, bus et trolleybus, une première en Suisse. En présence des autorités, la manifestation a constitué l'inauguration officielle des infrastructures qui ont été mises peu à peu en fonction. Le Centre de maintenance et d'exploitation rassemble trois bâtiments et réunit 700 collaborateurs sur 44 000 mètres carrés, dont 16 000 en sous-sol. Au total, il s'étend sur 70 000 mètres carrés, soit l'équivalent de 13 terrains de football.

# 21 septembre

Portes ouvertes du siège  
du Groupe TPF

Plus de 3500 personnes ont participé à la journée portes ouvertes du Centre de maintenance et d'exploitation des TPF. Le samedi 21 septembre 2019, dès 11h00, le site a été ouvert au grand public. Tout un chacun a pu ainsi explorer les secrets du Centre et en apprendre davantage sur le quotidien des collaboratrices et des collaborateurs TPF. Un parcours défini, parsemé de divers ateliers, guidait les curieux à travers le Centre. Les visiteurs ont pu découvrir le fonctionnement du PIT STOP, du Centre d'exploitation ou encore des ateliers de bus. Les équipes de formation ferroviaires et les formateurs des aspirants conducteurs de bus ont saisi l'occasion de présenter les métiers de conducteurs de bus et de mécaniciens de train, tout en expliquant aux intéressés comment rejoindre les rangs des TPF.



# 19 octobre

## Les TPF sur le Monopoly

Des pions, une paire de dés, des maisons vertes, des hôtels rouges et un paquet de faux billets, tels sont les ingrédients du jeu mondialement connu : le Monopoly. Depuis son lancement sur le marché américain en 1935, plus de 200 millions de jeux Monopoly ont été vendus dans le monde. Une centaine de déclinaisons ont été réalisées afin de satisfaire les millennials, ces dames, les fans de séries et même les tricheurs !

Lorsque l'occasion de participer à l'élaboration de l'édition fribourgeoise, produite en seulement 3500 exemplaires, s'est présentée, les TPF n'ont pas hésité. L'entreprise occupe les quatre cases transports publics et met en avant ses véhicules phares, tels que la navette automatisée, le Train Rétro et, bien entendu, le train et le bus.





# 23 octobre

Le nouveau visage des  
gares de la Veveyse dévoilé

À l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire du Comptoir de la Veveyse, qui s'est déroulé du mercredi 23 au dimanche 27 octobre 2019 à Châtel-St-Denis, les Transports publics fribourgeois (TPF) ont invité le public à vivre une expérience immersive au cœur de l'un de leurs plus grands projets, le « Programme Châtel-St-Denis ». Quinze mille curieux ont visité le stand n°89. Ils ont été ravis de découvrir le projet d'aménagement global, les nouvelles infrastructures ferroviaires, les aménagements connexes (commune et canton) ainsi que le projet de développement immobilier.

# 19 novembre

L'égalité au quotidien

Depuis de nombreuses années, l'entreprise s'engage à activement réaliser l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment dans les actions suivantes : à l'engagement, dans la classification des fonctions, dans l'aménagement des conditions de travail, lors de la détermination de la rémunération, dans le développement personnel de la collaboratrice et du collaborateur et l'accès à une nouvelle fonction lors de promotions internes. Les Transports publics fribourgeois ont profité de la Journée de l'homme du 19 novembre pour rappeler à quel point l'égalité des sexes est importante au sein de l'entreprise. Au mois de mars, une vidéo similaire avait été réalisée pour la Journée internationale des droits des femmes.

# 02 décembre

Baptême de la rame  
Jo Siffert

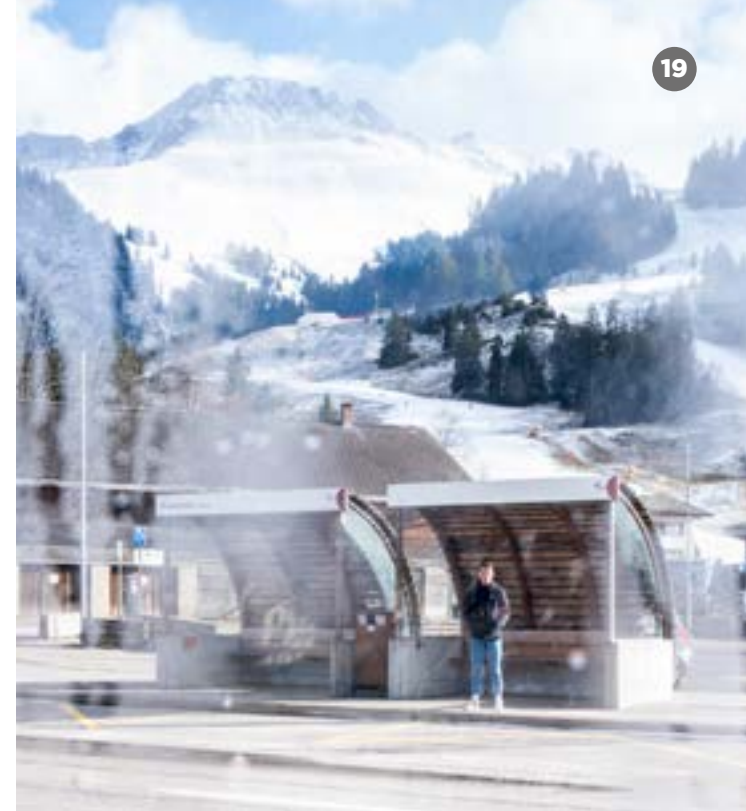
Les autorités cantonales et communales, l'Agglomération de Fribourg, les TPF et les CFF ont inauguré la nouvelle gare de Givisiez le lundi 2 décembre 2019. Pour l'occasion, une rame « FLIRT » a été baptisée « Jo Siffert », du nom de l'axe routier le plus fréquenté de Givisiez, et celui sur lequel circulent tous les bus partant/retournant au Centre de maintenance et d'exploitation des TPF.

# 05 décembre

En hiver, les chutes font  
plus de blessés que  
les accidents de la route !

En Suisse, les chutes et faux pas constituent la cause d'accident numéro un. Un quart des accidents se produisent dans les escaliers, et le risque de chute y est plus important en hiver que pendant le reste de l'année. Une campagne de prévention a été mise en place, en collaboration avec la SUVA, afin de sensibiliser les collaborateurs à ces phénomènes dangereux.

Des autocollants habillent les escaliers du Centre de maintenance et d'exploitation, ainsi que ceux des autres sites TPF, afin de rappeler aux collaborateurs de se tenir à la main courante et d'être attentifs lorsqu'ils se déplacent dans les étages. De nombreux conseils sont à disposition du personnel dans les « SAFETY POINT », ainsi que sur les écrans internes.



De plus, des vidéos pédagogiques sont diffusées dans les véhicules afin de sensibiliser les voyageurs à cette problématique.

# 09 décembre

Vincent Ducrot est nommé  
CEO des Chemins de fer  
fédéraux (CFF)

Actuel Directeur général des Transports publics fribourgeois (TPF), Vincent Ducrot a été choisi lundi 9 décembre 2019 par le Conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux (CFF) pour reprendre le poste de CEO à la suite du départ d'Andreas Meyer. Il est entré en fonction le 1<sup>er</sup> avril 2020. Une Direction générale ad interim a été nommée durant le processus de nomination d'un(e) nouveau(elle) Directeur(trice) des TPF. Cette dernière devrait intervenir durant le printemps 2020.

# 14 décembre

Inauguration de la nouvelle  
gare de Châtel-St-Denis

Les Transports publics fribourgeois (TPF) et les autorités cantonales ont inauguré la nouvelle gare de Châtel-St-Denis (FR). Le chantier, étalé sur trois ans, a représenté un investissement de l'ordre de 60 millions de francs. Important pour le district de la Veveyse, dans le sud fribourgeois, l'événement s'est tenu en présence de Vincent Ducrot, Directeur général des TPF, qui a rappelé les enjeux pour le canton. L'inauguration s'est déroulée en présence des Conseillers d'État Georges Godel, en charge de la Direction des finances (DFIN), et Jean-François Steiert, en charge de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC), ainsi que du Syndic de Châtel-St-Denis, Damien Colliard. Outre la nouvelle gare, les stations de Remaufens, Bossonnens et Palézieux (VD) ont été rénovées, voyant leurs quais allongés.



Les travaux à Châtel-St-Denis portaient sur le déplacement de la gare, la réalisation d'une nouvelle route cantonale, la revitalisation du ruisseau le Tatrelet et la création d'une voie verte. La réalisation a été gérée par les TPF, la commune et la DAEC. Il s'agit d'une pièce essentielle du développement du RER dans le sud du canton, ont rappelé les intervenants devant les officiels et la population. La nouvelle gare et la nouvelle voie de chemin de fer permettent l'introduction de la cadence à la demi-heure entre Bulle et Palézieux, avec un gain de temps de trois minutes.



# 15 décembre

Une nouvelle ligne urbaine:  
la ligne 12  
Düdingen – Bahnhof

# 15 décembre

TPF night en service  
les veilles de jours fériés



À l'occasion du nouvel horaire, une nouvelle ligne de bus urbaine a vu le jour : la ligne 12. Elle a été introduite à Düdingen afin d'accompagner le fort développement démographique de la commune. Cette ligne relie la gare de Düdingen au centre sportif de Leimacker ainsi qu'aux quartiers de Briegli et de Zelg. Dans un premier temps, la ligne 12 aura une cadence horaire garantissant les correspondances avec la S1 Fribourg – Thun du lundi au dimanche.

Depuis le dimanche 15 décembre 2019, les lignes N13 Fribourg – Estavayer et N14 Fribourg – Gletterens forment une boucle afin d'assurer des liaisons internes dans la Broye. Désormais, les bus de nuit circulent les veilles des jours fériés (sauf le 24 décembre) : la nuit du 25 au 26 décembre, avant le Nouvel-An, la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 janvier, avant le Vendredi-Saint, avant le lundi de Pâques, avant le jeudi de l'Ascension, avant le lundi de Pentecôte et avant le 1<sup>er</sup> Août.



## Innovation et développement

Différents projets innovants sont actuellement en cours de développement. Les modes de traction alternatifs sont un sujet central qui nécessite de nombreuses études et réflexions afin de trouver des solutions plus écologiques, à des coûts raisonnables pour les commanditaires. Pour améliorer l'exploitation et la vitesse commerciale de nos bus, un système de priorisation dans les carrefours à feux, sans équipement à bord du véhicule, est en cours de déploiement dans le canton de Fribourg. Finalement, les TPF sont actifs et collaborent à différents échelons en matière de mobilité autonome grâce, notamment, à l'expérimentation de deux navettes automatisées à Marly et à l'adhésion au projet SmartRail 4.0.

## L'image de marque

Depuis 2017, la promesse d'entreprise des Transports publics fribourgeois (TPF) a pour objectif de donner corps aux enjeux stratégiques et innovants de l'entreprise en matière de mobilité, d'infrastructure et d'immobilier. Totem identitaire de la philosophie générale de l'entreprise, cette courte phrase place le client au centre des décisions des TPF, tout en générant une identification forte à la marque et au service d'intérêt public qu'elle symbolise.

Même si cette promesse ne figure pas physiquement sur le logo des TPF, elle en transcrit verbalement la représentation pictographique et permet à la mobilité de passer du statut de stratifiée à celui de continue. D'ailleurs, l'entreprise en a fait la responsabilité de chaque collaborateur et de chaque collaboratrice.

En effet, c'est au travers d'eux que ce message circule et prend corps. Véritables ambassadeurs, ces hommes et ces femmes sont au contact quotidien des clients et participent à façonner l'image de l'entreprise. Celle d'une entreprise forte, bâtie sur de solides fondations, tournée vers l'avenir, et en constante mutation afin de permettre à chacun, chaque jour, des déplacements sûrs, rapides et compétitifs.



## Évaluation des risques

La mise en œuvre de la politique des risques se poursuit avec un suivi des risques dynamique et transparent. Le recensement des nouveaux risques département par département et une mise en commun au sein des Directions des sociétés permettent d'apporter une vision d'ensemble aux Directions, au comité d'audit et de risques, ainsi qu'au Conseil d'administration.

Les risk-owners (propriétaires de risques) prennent pleinement en main leurs risques et pilotent les mesures visant à réduire leurs impacts. Le suivi de ces mesures est intégré dans le logiciel dédié et s'effectue en continu.

Les risques ont été répertoriés et évalués en collaboration avec chaque Responsable de département des quatre sociétés du Groupe. Le suivi des risques est assuré par le risk-owner, et le controlling par le Chef du service Qualité, risques, sécurité et sûreté. Aucun risque inacceptable ne demeure dans les activités TPF. Lors de sa séance du 5 décembre 2019, le Conseil d'administration a confirmé la politique et approuvé la liste des dix risques les plus importants. Un comité d'audit et de risques du Conseil d'administration a été créé pour apporter un pilotage moderne et plus fin dans la gestion des risques. Il a siégé le 27 novembre 2019 afin de prendre connaissance de l'ensemble du portefeuille des risques.

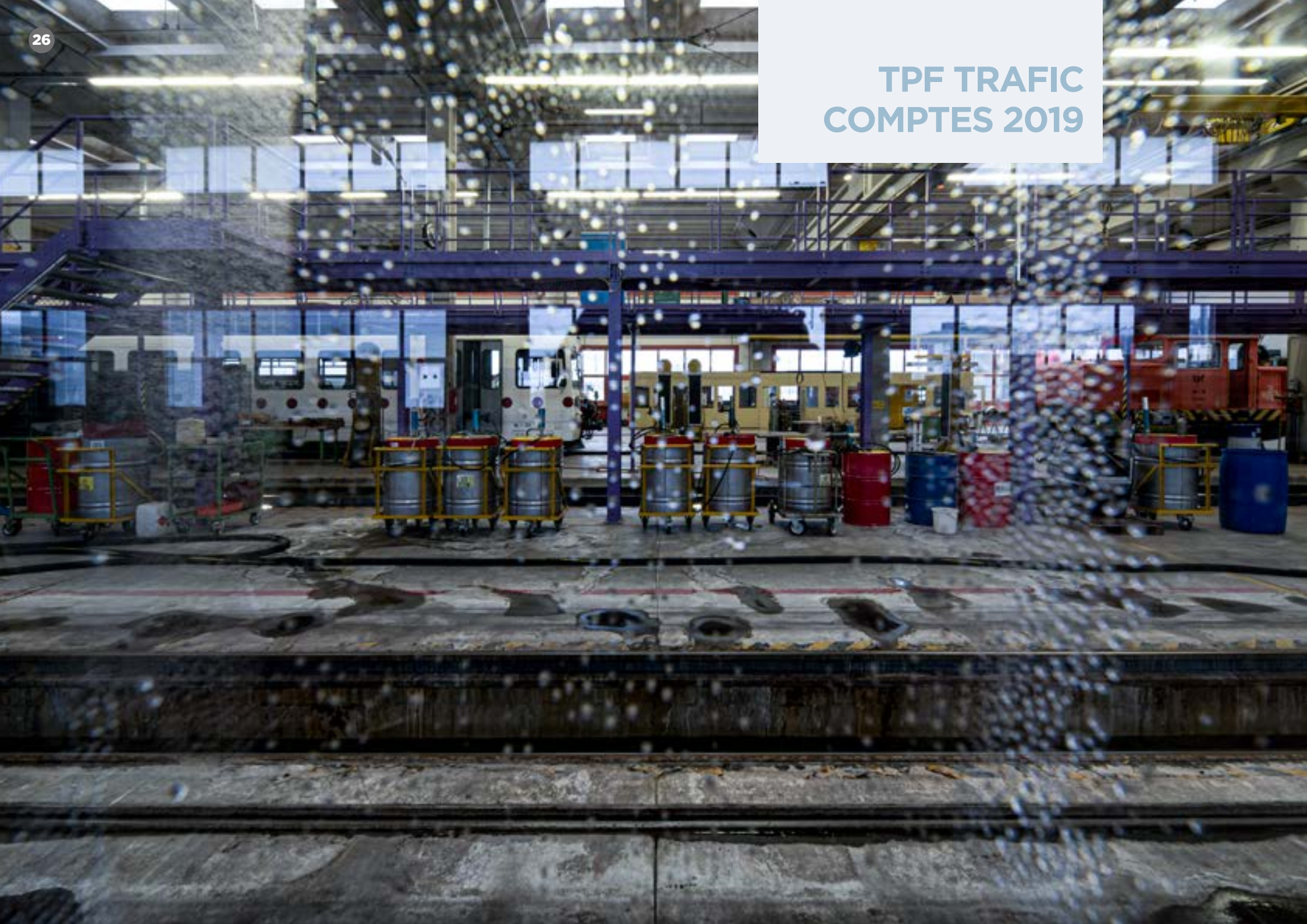




## Le Conseil d'administration

*De gauche à droite : Jacques Bourgeois, Martin Tschopp, Alain Barbey, Katharina Thalmann-Bolz, Pierre-Olivier Nobs, Georges Godel (Président), Vincent Ducrot (Directeur général), Nadine Gobet (Vice-Présidente), Luca Buffolo, Daniel Hofstetter (Directeur général adjoint), Serge Collaud (Secrétaire du CA), Michel Nicolet (Secrétaire général). Manque sur photo : Laurent Dietrich*

# TPF TRAFIC COMPTES 2019



## BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

En milliers de CHF

ACTIF	Notes	31.12.19	31.12.18	PASSIF	Notes	31.12.19	31.12.18
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>				<b>DETTES A COURT TERME</b>			
Liquidités		32 425	49 199	Dettes financières à court terme	8	9 200	9 600
Créances résultant de livraisons et prestations	1	16 799	16 164	Dettes résultant de livraisons et de prestations	9	21 749	17 447
Autres créances à court terme	2	3 236	5 114	Autres dettes à court terme	10	5 216	2 737
Stocks	3	4 536	4 024	Provisions à court terme	11	6 991	5 210
Comptes de régularisation actif	4	1 621	9 795	Comptes de régularisation passif	12	13 747	12 404
		<b>58 619</b>	<b>84 295</b>			<b>56 904</b>	<b>47 397</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>				<b>DETTES A LONG TERME</b>			
Immobilisations corporelles	5	365 304	345 154	Dettes à long terme rémunérées	13	170 900	183 700
Immobilisations financières	6	12 970	12 970	Autres dettes à long terme	14	119 386	121 050
Immobilisations incorporelles	7	4 976	4 485	Provisions à long terme	15	78	79
		<b>383 250</b>	<b>362 608</b>			<b>290 364</b>	<b>304 829</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>				<b>FONDS PROPRES</b>			
		<b>441 868</b>	<b>446 904</b>	Capital-actions		7 500	7 500
				Réserves provenant de bénéfices cumulés		87 178	77 974
				Résultat de l'exercice		-78	9 203
						<b>94 599</b>	<b>94 678</b>
				<b>TOTAL DU PASSIF</b>			
						<b>441 868</b>	<b>446 904</b>

### ATTENTION

Les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

## COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2019 (partie 1/2)

En milliers de CHF

CHIFFRE D'AFFAIRES VENTES ET PRESTATIONS				CHARGES DU PERSONNEL			
	Notes	2019	2018		Notes	2019	2018
Ventes voyageurs	16	52 373	48 003	Salaires		-60 333	-56 038
Autres ventes de prestations		8 342	8 246	Prest. reçues des assurances du personnel		1 616	1 720
Indemnités / Subventions	17	83 343	81 820	Allocations, gratifications et indemnités		-5 159	-4 945
Autres produits de l'activité principale		1 685	1 640	Prestations complémentaires		0	-67
Produits des biens loués		1 183	576	Charges sociales		-11 398	-10 575
Autres ventes et prestations de services		527	1 181	Autres charges du personnel		-766	-753
Prestations propres		5 292	7 125	Frais de recrutement		-20	-12
Déductions sur ventes		-0	0	Charges de personnels temporaires		-37	-26
Pertes sur clients, variation du ducroire		-5	7			<b>-76 097</b>	<b>-70 696</b>
Variation des stocks		-144	-42				
		<b>152 596</b>	<b>148 554</b>				
AUTRES PRODUITS							
Produits accessoires		1 915	1 307				
Produits travaux divers facturés à tiers	18	10 556	14 867				
		<b>12 471</b>	<b>16 174</b>				
CHARGES DE MATIERES, MARCHANDISES ET PRESTATIONS DE TIERS							
Charges de mat. ateliers, véhicules & installations		-10 961	-9 888				
Coûts des ventes et systèmes de ventes		-5 311	-5 291				
Prestations / Travaux de tiers		-1 715	-1 683				
Sous-traitants		-1 078	-1 058				
Charges d'énergie pour l'exploitation		-4 647	-4 582				
Charges des sociétés interco groupe TPF		-18 821	-20 517				
Escomptes obtenus		4	6				
		<b>-42 529</b>	<b>-43 014</b>				

## COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2019 (partie 2/2)

En milliers de CHF

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION, AMORTISSEMENTS ET CORR. VAL. IMMO.	Notes	2019	2018
Charges de locaux		-1 252	-350
Entretien, réparation et rempl. inst. servant à l'exploitation		-728	-737
Location d'objets mobiliers		-21	-1
Participations aux arrêts de bus		-126	-171
Charges de véhicules et de transport		-4 657	-3 210
Location de véhicules		-1	-116
Assurances-choses, droits, taxes, autorisations		-3 788	-3 764
Charges d'énergie et évacuation déchets		-597	-431
Charges d'administration		-713	-641
Charges d'informatique		-16	-37
Frais de pub., sponsoring et marketing		-368	-287
Amortissements et ajustements de valeur		-22 790	-19 916
Résultat sur ventes d'actifs immobilisés		178	296
Charges accessoires		-142	-107
Charges pour travaux divers à facturer	19	-8 254	-11 518
Autres charges d'exploitation		-309	-188
		<b>-43 583</b>	<b>-41 178</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>2 859</b>	<b>9 841</b>

RESULTAT FINANCIER	Notes	2019	2018
Charges financières		-1 491	-947
Frais bancaires et taxes CCP		-9	-11
Produits financiers		34	32
Résultat des changes		11	93
		<b>-1 456</b>	<b>-832</b>
<b>RESULTAT ORDINAIRE</b>		<b>1 402</b>	<b>9 008</b>
Charges extra. & hors exploitation	20	-3 782	-354
Produits extra. & hors exploitation	21	2 301	549
		<b>-1 481</b>	<b>195</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>-78</b>	<b>9 203</b>
Impôts		0	0
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>-78</b>	<b>9 203</b>

## TABEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers de CHF

	2019	2018
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-78</b>	<b>9 203</b>
Amortissements de l'actif immobilisé	22 687	18 751
Amortissements additionnels	0	519
Pertes sur dépréciations d'actifs	0	642
Bénéfice provenant de la vente d'actifs immobilisés	-178	-296
(Augmentation) des créances résultant de livraisons et prestations	-636	-4 671
Diminution des autres créances à court terme	1 877	305
(Augmentation)/diminution des stocks	-512	239
Diminution/(augmentation) des comptes de régularisation actif	8 174	-8 165
Augmentation des dettes résultant de livraisons et de prestations	4 302	5 336
Augmentation/(diminution) des autres dettes à court terme	2 480	-2 340
Augmentation des provisions à court terme	1 782	1 631
Augmentation des comptes de régularisation passif	1 343	2 106
Diminution des provisions à long terme	-1	-3
<b>Entrée de liquidités provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>41 240</b>	<b>23 259</b>
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations corporelles	-48 090	-66 965
Paiements provenant de désinvestissements (vente) d'immobilisations corporelles	7 176	51
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations incorporelles	-2 236	-346
<b>(Sortie) de liquidités provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-43 150</b>	<b>-67 261</b>
Diminution des dettes financières à court terme	-400	-7 600
Diminution des dettes à long terme rémunérées	-12 800	8 000
Diminution des autres dettes à long terme	-1 664	-1 697
<b>(Sortie) de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>-14 864</b>	<b>-1 297</b>
<b>VARIATION NETTE DES LIQUIDITES</b>	<b>-16 774</b>	<b>-45 299</b>

	2019	2018
Justification:		
Etat des liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier	49 199	94 498
Etat des liquidités au 31 décembre	32 425	49 199
<b>VARIATION DES LIQUIDITES</b>	<b>-16 774</b>	<b>-45 299</b>

## VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers de CHF

	Capital-actions	Propres actions	Réserves provenant de bénéfices cumulés	Total fonds propres
<b>ETAT AU 31.12.17</b>	<b>7 500</b>	<b>0</b>	<b>77 974</b>	<b>85 474</b>
Bénéfice annuel			9 203	9 203
Distributions de dividendes				0
Augmentation de capital				0
Goodwill				0
Transactions avec propres actions				0
Ecart de conversion				0
<b>ETAT AU 31.12.18</b>	<b>7 500</b>	<b>0</b>	<b>87 178</b>	<b>94 678</b>
Perte annuelle			-78	-78
Distributions de dividendes				0
Augmentation de capital				0
Goodwill				0
Transactions avec propres actions				0
Ecart de conversion				0
<b>ETAT AU 31.12.19</b>	<b>7 500</b>	<b>0</b>	<b>87 099</b>	<b>94 599</b>

Le capital-actions est constitué de 750 000 actions nominatives de CHF 10.-; il est détenu à 100% par Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA.

<b>DETAIL DES RESERVES</b>	<b>31.12.19</b>	<b>31.12.18</b>
Réserves 1ers transferts CO - Swiss GAAP RPC	33 487	33 487
Réserves légales issues du bénéfice	1 500	1 500
Part à libre disposition selon les dispositions de la LTV	5 117	3 603
Résultat reporté art. 36 LTV	6 221	3 900
Résultat reporté AGGLO	5 016	4 310
Résultat reporté secteurs non indemnisés	35 836	31 174
Résultat de l'exercice	-78	9 203
<b>TOTAL</b>	<b>87 099</b>	<b>87 178</b>

# Principes régissant l'établissement des comptes annuels

Les comptes sont préparés en conformité des dispositions du Code des obligations (CO) et établis selon les recommandations Swiss GAAP RPC. Le plan comptable suisse PME est en vigueur dans chaque entité du groupe TPF.

De plus, les comptes ont été établis conformément aux dispositions légales spécifiques, notamment la Loi sur le transport de voyageurs (LTV), la nouvelle Ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC) et la nouvelle Ordonnance sur l'indemnisation du trafic régional de voyageurs (OITRV).

Les états financiers sont établis selon les règles de la comptabilité au coût d'acquisition ou de revient, compte tenu de corrections de valeurs déterminées selon les critères propres à chaque catégorie d'actifs.

## LES PRINCIPES COMPTABLES SUIVANTS SONT APPLIQUES :

### Avoirs à court terme

Les avoirs à court terme sont des placements à terme fixe dont l'échéance arrive au maximum dans les 12 mois suivant leur émission. Présentés dans les liquidités dans les comptes de l'exercice précédent, ils sont désormais indiqués séparément.

### Créances

Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale. Pour les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires sont déterminées selon les critères économiques et sont portées en diminution de l'actif.

### Stocks

Les stocks sont subdivisés en pièces de consommation courante, d'échange, de réserve ou provenant d'une propre fabrication.

Les pièces de consommation courante sont valorisées sur les prix moyens d'achat.

Les pièces d'échange sont valorisées sur la base du prix de remise en état et les pièces provenant de la propre fabrication au prix de revient. Ces pièces subissent un amortissement de 50% s'il n'y a pas de mouvement de stock en 5 ans. Les pièces de réserve se réfèrent à des objets, respectivement à des séries de véhicules. Il s'agit des pièces qui ne peuvent plus être obtenues comme pièces de rechange. Un amortissement de 10% est appliqué annuellement.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties sur des durées conformes aux usages propres à leur domaine d'activité et en accord avec les directives de l'Ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC), soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général :

<b>Biens fonds</b>	<b>0</b>
<b>Bâtiments, quais</b>	<b>de 2% à 12.5%</b>
<b>Installations</b>	<b>de 3% à 10%</b>
<b>Véhicules ferroviaires</b>	<b>de 4% à 12.5%</b>
<b>Véhicules routiers</b>	<b>de 6% à 20%</b>
<b>Biens meubles</b>	<b>de 8% à 20%</b>

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie.

Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

Les immobilisations corporelles concernant les autobus sont activées à leur coût d'acquisition.

En lien avec les commandes fermes d'autobus, établies en EUR et étalées sur plusieurs années, TPF TRAFIC a dans le même temps cherché à se prémunir contre le risque de change en souscrivant des contrats à terme CHF-EUR. Ces contrats à terme font partie intégrante du coût d'acquisition: les pertes sur dérivés sont intégrées à leur valeur d'acquisition.

### Intérêts activés

Les intérêts lors de la phase de construction d'un projet sont activés comme coûts d'acquisition ou de revient car les conditions suivantes sont remplies :

- la valeur comptable des immobilisations corporelles incluant les intérêts activés n'est pas supérieure à leur valeur nette de réalisation à cette date,
- l'activation d'intérêts se fait au maximum sur la valeur d'immobilisation moyenne au taux moyen des engagements rémunérables,
- le montant total des intérêts activés pendant la période comptable n'est pas supérieur à la charge d'intérêts avant activation.



### Couverture de flux de trésorerie futurs (commandes)

Avant que les bus ne soient livrés et facturés, les contrats à terme servaient à couvrir des flux de trésorerie futurs et étaient considérés comme hors bilan ; ils étaient détaillés dans les autres informations en 2017.

### Couverture d'éléments ayant des effets au bilan

Une fois que les bus ont été livrés et avant qu'ils ne soient payés intégralement, les contrats à terme servaient à couvrir des positions du bilan (dans le cas présent des créanciers). Ce sont alors les mêmes principes d'évaluation que ceux utilisés pour la position du bilan couverte (créanciers) qui étaient appliqués. Les créanciers étant réévalués au taux de clôture, les instruments de couverture correspondant étaient eux aussi réévalués et comptabilisés à leur valeur actuelle. Le changement de valeur a été inscrit dans le résultat de la période.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les indemnités (dédommagements portés à l'actif - biens-fonds) et les logiciels informatiques.

Les amortissements appliqués sont respectivement de 2% et de 20%.

### Dettes à long terme rémunérées & Autres dettes à long terme

Les dettes sont saisies au bilan à leur valeur nominale. Les frais de transaction éventuels sont reconnus directement en charge de la période. Les dettes financières sont présentées à court terme à moins que le groupe ne dispose d'un droit inconditionnel de repousser le règlement au minimum 12 mois après la date de bouclage des états financiers.

### Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Les provisions dites à court terme ont une durée allant jusqu'à 12 mois puis elles deviennent des provisions à long terme.

### Engagements de prévoyance

La prévoyance professionnelle des employés du groupe est assurée par Copré - Collective de Prévoyance. Le taux de couverture au 31.12.2019 est supérieur à 100%. Le plan de prévoyance est régi selon le principe de la primauté des cotisations.

### Propres prestations

Une partie du compte de produits «propres prestations» qui se trouve au compte de résultat est activé sur les différents types d'immobilisations corporelles ou incorporelles. Il s'agit principalement d'heures, de kilomètres et de m<sup>2</sup> qui sont valorisés au coût de production et sont imputés sur les diverses phases de projets du groupe TPF.

### Opérations hors bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan sont évalués et publiés à chaque clôture du bilan. Une provision est constituée lorsque des engagements conditionnels et d'autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan entraînent une sortie de fonds sans apport de fonds utilisable et que cette sortie de fonds est probable et estimable.

### Autres produits

Cette nouvelle rubrique comprend :

- les Produits accessoires, auparavant présentés en poste négatif dans les Autres charges d'exploitation, amortissements et corr. val. immo.
- les Produits travaux divers facturés à tiers. Auparavant, le poste négatif «Boucl. cptes sinistres & à facturer» présenté dans les Autres charges d'exploitation, amortissements et corr. val. immo. correspondait au solde des comptes Produits travaux divers facturés à tiers et Charges pour travaux divers à facturer; désormais ces deux comptes sont présentés séparément.

### Facturation des sillons par TPF INFRA à TPF TRAFIC

Dès 2018, la facturation des sillons par TPF INFRA à TPF TRAFIC se fait en frais primaires via la facturation et non plus via les prestations internes. Elle est désormais comptabilisée dans les Charges de mat. ateliers, véhicules & installations et non plus dans les Charges des sociétés interco groupe TPF.

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

### 1 CREANCES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS

	31.12.19	31.12.18
Créances envers des clients tiers	9 629	8 764
Créances envers des entités associées	7 191	7 416
Ducroire	-21	-16
<b>TOTAL</b>	<b>16 799</b>	<b>16 164</b>

### 2 AUTRES CREANCES A COURT TERME

	31.12.19	31.12.18
Autres créances envers des entités associées	133	170
Créances AFC (TVA) et droits de douane	1 259	2 111
Créanciers momentanément débiteurs	441	839
Autres créances	1 404	1 994
<b>TOTAL</b>	<b>3 236</b>	<b>5 114</b>

Les créanciers momentanément débiteurs figurant dans les dettes résultant de livraisons et de prestations (dettes envers des tiers) ont été reclassés au 31.12.18 et au 31.12.19 dans les autres créances à court terme.

Les autres créances se composent principalement des soldes des comptes de gares ainsi que du compte courant avec les CFF.

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>3 STOCKS</b>	<b>31.12.19</b>	<b>31.12.18</b>
Approvisionnement ateliers / Energie et matières consommation	4 360	3 987
Stock mazout / huile de chauffage	55	54
Corrections de valeur	0	-19
Travaux en cours	121	2
<b>TOTAL</b>	<b>4 536</b>	<b>4 024</b>

<b>4 COMPTES DE REGULARISATION ACTIF</b>	<b>31.12.19</b>	<b>31.12.18</b>
Actifs transitoires	595	1 155
Indemnités à recevoir Confédération	0	7 617
Indemnités à recevoir Agglomération et Mobul	1 026	1 023
<b>TOTAL</b>	<b>1 621</b>	<b>9 795</b>

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (partie 1/2)</b>	<b>Biens fonds</b>	<b>Parcours</b>	<b>Bâtiments Quais</b>	<b>Installations</b>	<b>Véhicules Biens meubles</b>	<b>Immobilisations corporelles en cours de construction</b>	<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>Total</b>
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.17</b>	<b>10 066</b>	<b>353</b>	<b>92 660</b>	<b>22 033</b>	<b>354 605</b>	<b>60 295</b>	<b>3 408</b>	<b>543 420</b>
Entrées						67 127	221	67 349
Sorties				-881	-14 672	-1 700	-207	-17 460
Reclassifications				785	8 769	-9 553		0
Reclassifications RPC				-343				-343
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.18</b>	<b>10 066</b>	<b>353</b>	<b>92 660</b>	<b>21 594</b>	<b>348 701</b>	<b>116 168</b>	<b>3 422</b>	<b>592 966</b>
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.17</b>	<b>0</b>	<b>-15</b>	<b>-42 556</b>	<b>-15 297</b>	<b>-185 916</b>	<b>0</b>	<b>-1 666</b>	<b>-245 450</b>
Amortissements planifiés		-14	-1 831	-704	-14 790		-121	-17 460
Dépréciations d'actifs					-152			-152
Sorties				432	14 754			15 186
Reclassifications								0
Reclassifications RPC				64				64
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.18</b>	<b>0</b>	<b>-29</b>	<b>-44 387</b>	<b>-15 504</b>	<b>-186 104</b>	<b>0</b>	<b>-1 787</b>	<b>-247 812</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.17</b>	<b>10 066</b>	<b>338</b>	<b>50 105</b>	<b>6 736</b>	<b>168 689</b>	<b>60 295</b>	<b>1 741</b>	<b>297 970</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.18</b>	<b>10 066</b>	<b>324</b>	<b>48 273</b>	<b>6 090</b>	<b>162 598</b>	<b>116 168</b>	<b>1 635</b>	<b>345 154</b>

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (partie 2/2)</b>	<b>Biens fonds</b>	<b>Parcours</b>	<b>Bâtiments Quais</b>	<b>Installations</b>	<b>Véhicules Biens meubles</b>	<b>Immobilisations corporelles en cours de construction</b>	<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>Total</b>
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.18</b>	<b>10 066</b>	<b>353</b>	<b>92 660</b>	<b>21 594</b>	<b>348 701</b>	<b>116 168</b>	<b>3 422</b>	<b>592 966</b>
Entrées						44 088	4 002	48 090
Sorties				-330	-8 738	-2 067	-4 422	-15 557
Reclassifications	951		128 176	6 239	7 645	-143 011		0
Reclassifications RPC				0				0
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.19</b>	<b>11 017</b>	<b>353</b>	<b>220 837</b>	<b>27 503</b>	<b>347 608</b>	<b>15 179</b>	<b>3 002</b>	<b>625 499</b>
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.18</b>	<b>0</b>	<b>-29</b>	<b>-44 387</b>	<b>-15 504</b>	<b>-186 104</b>	<b>0</b>	<b>-1 787</b>	<b>-247 812</b>
Amortissements planifiés		-14	-4 456	-1 046	-15 456		44	-20 929
Dépréciations d'actifs					-14			-14
Sorties				319	8 240			8 559
Reclassifications					0			0
Reclassifications RPC				0				0
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.19</b>	<b>0</b>	<b>-44</b>	<b>-48 843</b>	<b>-16 231</b>	<b>-193 334</b>	<b>0</b>	<b>-1 743</b>	<b>-260 195</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.18</b>	<b>10 066</b>	<b>324</b>	<b>48 273</b>	<b>6 090</b>	<b>162 598</b>	<b>116 168</b>	<b>1 635</b>	<b>345 154</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.19</b>	<b>11 017</b>	<b>310</b>	<b>171 993</b>	<b>11 272</b>	<b>154 274</b>	<b>15 179</b>	<b>1 259</b>	<b>365 304</b>

Les entrées des immobilisations corporelles en cours de construction sont présentées nettes de 3 subventions reçues en 2019 totalisant KCHF 216, soit KCHF 33 pour les véhicules autonomes, KCHF 50 pour le développement d'un système embarqué dans les bus pour favoriser une conduite écologique et KCHF 133 pour les études de faisabilité concernant la motorisation à hydrogène pour bus de transport public. Ces subventions seront amorties au moment de leur activation.

**DETAILS DES NOTES**

En milliers de CHF

<b>6 IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>31.12.19</b>	<b>31.12.18</b>
Créances financières à long terme envers des entités associées	12 950	12 950
Autres immobilisations financières auprès de tiers	20	20
<b>TOTAL</b>	<b>12 970</b>	<b>12 970</b>

Les créances financières à long terme envers des sociétés associées se composent d'un prêt à Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA qui porte intérêt à hauteur de 0.25%.

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>Indemnités</b>	<b>Logiciels informatiques</b>	<b>Total</b>
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.17</b>	<b>2 566</b>	<b>5 861</b>	<b>8 427</b>
Entrées		1 596	1 596
Sorties			0
Reclassifications			0
Reclassifications RPC		343	343
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.18</b>	<b>2 566</b>	<b>7 800</b>	<b>10 366</b>
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.17</b>	<b>-1 156</b>	<b>-3 249</b>	<b>-4 405</b>
Amortissements planifiés	-59	-1 353	-1 412
Dépréciations d'actifs			0
Sorties			0
Reclassifications			0
Reclassifications RPC		-64	-64
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.18</b>	<b>-1 215</b>	<b>-4 667</b>	<b>-5 881</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.17</b>	<b>1 410</b>	<b>2 612</b>	<b>4 022</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.18</b>	<b>1 351</b>	<b>3 133</b>	<b>4 485</b>
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.18</b>	<b>2 566</b>	<b>7 800</b>	<b>10 366</b>
Entrées	195	2 041	2 236
Sorties			0
Reclassifications			0
Reclassifications RPC			0
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.19</b>	<b>2 761</b>	<b>9 841</b>	<b>12 602</b>
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.18</b>	<b>-1 215</b>	<b>-4 667</b>	<b>-5 881</b>
Amortissements planifiés	-83	-1 661	-1 745
Dépréciations d'actifs			0
Sorties			0
Reclassifications			0
Reclassifications RPC			0
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.19</b>	<b>-1 298</b>	<b>-6 328</b>	<b>-7 626</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.18</b>	<b>1 351</b>	<b>3 133</b>	<b>4 485</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.19</b>	<b>1 463</b>	<b>3 513</b>	<b>4 976</b>

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>8 DETTES FINANCIERES A COURT TERME</b>	<b>31.12.19</b>	<b>31.12.18</b>
BCF 30.01.502.043-04 - av. terme 9.6 mio	0	9600
BCF 30.01.390.827-02 - av.terme 5.6 mio	5 600	0
PostFinance - emprunt 55 mio G7	1 440	0
PostFinance - emprunt 32mio G7	2 160	0
<b>TOTAL</b>	<b>9 200</b>	<b>9 600</b>

Au 31.12.19, les dettes financières à court terme se composent d'une avance à terme fixe liée au matériel roulant ferroviaire ainsi que d'une part du remboursement des emprunts liés au nouveau Centre de maintenance à Givisiez.

<b>9 DETTES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS</b>	<b>31.12.19</b>	<b>31.12.18</b>
Dettes envers des tiers	16 412	12 037
Dettes envers des entités associées	5 338	5 410
<b>TOTAL</b>	<b>21 749</b>	<b>17 447</b>

Les créanciers momentanément débiteurs figurant dans les dettes envers des tiers ont été reclassés au 31.12.18 et au 31.12.19 dans les autres créances à court terme.



## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>10 AUTRES DETTES A COURT TERME</b>	<b>31.12.19</b>	<b>31.12.18</b>
Autres dettes envers des tiers	3 528	1 002
Autres dettes envers des entités associées	24	38
Contributions d'investissement remboursables à court terme	1 664	1 696
<b>TOTAL</b>	<b>5 216</b>	<b>2 737</b>

Les autres dettes envers des tiers sont composées des montants suivants :

	<b>31.12.19</b>	<b>31.12.18</b>
- montants nets dus aux Assurances sociales	448	51
- recharges TPF card	212	190
- compte d'attente pour les abonnements Frimobil	0	14
- c/c Fonds de secours	14	10
- c/c CFF	2 336	0
- IP, TVA Due et REDIP	262	0
- c/c Rempl. trains	247	490
- Fairtiq	8	248
	<b>3 528</b>	<b>1 002</b>

Les autres dettes envers des entités associées contiennent les soldes intercos dus par TPF TRAFIC à TPF IMMO et à TPF INFRA.

Les contributions d'investissement remboursables à court terme représentent la part des conventions qui sera remboursée à la Confédération et aux Cantons durant l'année 2020.

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>11 PROVISIONS</b>	<b>Impôts</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
<b>PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.17</b>	<b>3</b>	<b>3 576</b>	<b>3 579</b>
Reclassement (de court terme à long terme)		-29	-29
Constitution		5 235	5 235
Utilisation			0
Dissolution		-3 576	-3 576
<b>PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.18</b>	<b>3</b>	<b>5 207</b>	<b>5 210</b>
<b>PROVISIONS A LONG TERME AU 31.12.17</b>	<b>0</b>	<b>81</b>	<b>81</b>
Reclassement (de court terme à long terme)		29	29
Constitution			0
Utilisation			0
Dissolution		-31	-31
<b>PROVISIONS A LONG TERME AU 31.12.18</b>	<b>0</b>	<b>79</b>	<b>79</b>
<b>PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.18</b>	<b>3</b>	<b>5 207</b>	<b>5 210</b>
Reclassement (de court terme à long terme)		-28	-28
Constitution		5 089	5 089
Utilisation			0
Dissolution		-3 279	-3 279
<b>PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.19</b>	<b>3</b>	<b>6 988</b>	<b>6 991</b>
<b>PROVISIONS A LONG TERME AU 31.12.18</b>	<b>0</b>	<b>79</b>	<b>79</b>
Reclassement (de court terme à long terme)		28	28
Constitution			0
Utilisation			0
Dissolution		-29	-29
<b>PROVISIONS A LONG TERME AU 31.12.19</b>	<b>0</b>	<b>78</b>	<b>78</b>

Les autres provisions se composent essentiellement des provisions pour vacances et heures supplémentaires.

Une provision d'un montant de KCHF 1'500 pour le sinistre hydrocarbure G7 a été constituée. Il s'agit des coûts maximaux potentiels pour les TPF après déduction de la couverture d'assurance minimale. La détermination des responsabilités est en cours.

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>12 COMPTES DE REGULARISATION PASSIF</b>	<b>31.12.19</b>	<b>31.12.18</b>	<b>13 DETTES A LONG TERME REMUNEREES</b>	<b>31.12.19</b>	<b>31.12.18</b>
Passifs transitoires - charges à payer	1 296	815	BCF 30.01.390.753-07 - av. terme 9.2 mio	9 200	9 200
Délimitation recettes Frimobil	7 382	6 493	BCF 30.01.390.808-07 - av. terme 14.9 mio	14 900	14 900
Délimitation recettes Service direct	3 828	3 673	BCF 30.01.390.768-00 - av. terme 9 mio	9 000	9 000
Travaux à facturer	1 241	1 423	BCF 30.01.390.827-02 - av. terme 5.6 mio	0	5 600
<b>TOTAL</b>	<b>13 747</b>	<b>12 404</b>	UBS Switzerland AG- placements privés 50 mio pour G7	50 000	50 000
			PostFinance SA - emprunt 52.12 mio pour G7	52 120	55 000
			PostFinance SA - emprunt 27.68 mio pour G7	27 680	32 000
			Pensionskasse des Bundes PUBLICA - pour le Garage de Romont	2 000	2 000
			Fonds de compensation AVS/AI/APG - pour le Garage de Romont	2 000	2 000
			Groupe Mutuel Vie GMV SA - pour le Garage de Romont	2 000	2 000
			Groupe Mutuel Vie GMV SA - pour le Garage de Romont	2 000	2 000
			<b>TOTAL</b>	<b>170 900</b>	<b>183 700</b>

Les dettes à long terme rémunérées se composent :

- des avances à terme fixe, contractées à un taux fixe de 1.65% pour l'acquisition de la nouvelle flotte des véhicules ferroviaires, qui seront remboursées entre 2020 et 2024. Ces avances sont garanties par le cautionnement solidaire de la Confédération.
- Dans le but de financer le Projet d'investissement G7 - Centre d'exploitation, de maintenance et administratif à Givisiez:
  - de trois placements privés totalisant KCHF 50'000 contractés auprès de UBS Switzerland AG et garantis par le cautionnement solidaire de la Confédération, soit :
    - KCHF 15'000 au taux fixe de 0.3775%, échéance 2036
    - KCHF 25'000 au taux fixe de 0.50%, échéance 2041
    - KCHF 10'000 au taux fixe de 0.47125%, échéance 2051
  - de deux reconnaissances de dette totalisant KCHF 87'000 contractés auprès de PostFinance SA, soit :
    - KCHF 32'000 au taux fixe de 0.42%, échéance 2033, garantis par le cautionnement solidaire de la Confédération
    - KCHF 55'000 au taux fixe de 0.80%, échéance 2037
- Dans le but de financer le Garage de Romont, les dépôts à long terme suivants, avec garantie fédérale, ont été contractés:
  - KCHF 2'000 au taux fixe de 0.02%, échéance 30.12.2022, auprès de la Pensionskasse des Bundes PUBLICA
  - KCHF 2'000 au taux fixe de 0.42%, échéance 31.12.2027, auprès du Fonds de compensation AVS/AI/APG
  - KCHF 2'000 au taux fixe de 0.86%, échéance 31.12.2032, auprès du Groupe Mutuel Vie GMV SA
  - KCHF 2'000 au taux fixe de 1.05%, échéance 31.12.2038, auprès du Groupe Mutuel Vie GMV SA

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>14 AUTRES DETTES A LONG TERME</b>	<b>31.12.19</b>	<b>31.12.18</b>
Autres dettes envers Cantons / Confédération	119 386	121 050
<b>TOTAL</b>	<b>119 386</b>	<b>121 050</b>

Le poste «Autres dettes envers Cantons / Confédération» est principalement composé des contributions d'investissements octroyées par la Confédération et les Cantons conformément à l'Ordonnance sur les indemnités, les prêts et les aides financières selon la Loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF) et la Loi sur le transport de voyageurs (LTV). Ces emprunts ne portent pas intérêt. Ces contributions peuvent être remboursables ou conditionnellement remboursables.

Les contributions en remboursement sont remboursées sur des durées en moyenne de 25 ans.

Le remboursement des contributions conditionnellement remboursables est décidé le cas échéant par les pouvoirs publics en fonction des possibilités des sociétés concernées (aucun remboursement n'est en cours actuellement).

La part remboursable à long terme au 01.01.19 se monte à KCHF 13'276 et au 31.12.19 à KCHF 11'612.

De plus, la part conditionnellement remboursable se monte au 01.01.19 à KCHF 107'774, sans mouvement durant l'année 2019.

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>15 VENTES VOYAGEURS</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Billets forfaitaires et billets ind./		
abonn. parcours, général et demi-tarif	19 715	18 010
Titres transports Frimobil	31 729	29 350
Prod. voyageurs sans titres de transport et autres produits	787	642
Suppléments nuit	142	0
<b>TOTAL</b>	<b>52 373</b>	<b>48 003</b>

<b>16 INDEMNITES / SUBVENTIONS</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Indemnités trafic régional	58 888	57 573
Indemnités Agglomération et Mobul	24 363	24 150
Indemnités autres	91	97
<b>TOTAL</b>	<b>83 343</b>	<b>81 820</b>

<b>17 PRODUITS TRAVAUX DIVERS FACTURES A TIERS</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Travaux divers facturés à tiers (produits)	1 968	5 067
Remplacements de trains CFF en été et en automne 2019	8 588	9 800
<b>TOTAL</b>	<b>10 556</b>	<b>14 867</b>

<b>18 CHARGES POUR TRAVAUX DIVERS A FACTURER</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Travaux divers à facturer (charges)	-1 470	-4 594
Remplacements de trains CFF en été et en automne 2019	-6 783	-6 923
<b>TOTAL</b>	<b>-8 254</b>	<b>-11 518</b>

<b>19 CHARGES EXTRA. &amp; HORS EXPLOITATION</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Charges extr. & hors exploitation	-282	-354
Sinistre pollution hydrocarbure (coûts estimés)	-3 500	0
<b>TOTAL</b>	<b>-3 782</b>	<b>-354</b>

<b>20 PROD. EXTRA. &amp; HORS EXPLOITATION</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Produits extr. & hors exploitation	301	549
Sinistre pollution hydrocarbure (couverture assurance)	2 000	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 301</b>	<b>549</b>

## AUTRES INFORMATIONS

En CHF

### 21 ENGAGEMENTS HORS BILAN

	2019	2018
Participation à la Société simple de la Communauté tarifaire intégrale fribourgeoise (CTIFR).	pm	pm
Participation à la Société simple DV@Fairtiq.	pm	pm

### 22 LIMITE DE CREDIT

Une limite globale de CHF 72'781'400 est en vigueur auprès d'un établissement bancaire pour des avances à terme fixe contractées pour l'acquisition de la nouvelle flotte des véhicules ferroviaires. Cette limite globale est garantie par le cautionnement solidaire de la Confédération.

	2019	2018
Montant consommé au 01.01.2019 / 01.01.2018	48 300 000	55 900 000
Montant consommé au 31.12.2019 / 31.12.2018	38 700 000	48 300 000

### 23 INTERETS ACTIVES

Les intérêts activés durant la période comptable se composent comme suit :

- Projet G7 - Centre d'exploitation, de maintenance et administratif

	2019	2018
- Projet G7 - Centre d'exploitation, de maintenance et administratif	57 576	817 460

### 24 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA DATE DU BILAN

La propagation du coronavirus dans le monde constitue un événement postérieur à l'arrêté des comptes 2019 qui ne nécessite pas une modification des états financiers présentés. La pandémie COVID-19 qui a touché la Suisse début mars a amené le gouvernement suisse à prendre des mesures de lutte drastiques. Ces mesures ont provoqué une baisse importante et même l'arrêt de certaines de nos activités. La durée et les effets de cette pandémie ne sont pas encore connus au moment de la rédaction de ce rapport, dès lors nous ne sommes pas en mesure d'en estimer l'impact chiffré. Toutes les mesures nécessaires sont mises en œuvre afin de garantir l'exploitation et la pérennité de la société (chômage partiel, réduction des dépenses, etc.). L'entreprise est confiante de surmonter les difficultés financières occasionnées par cette pandémie car les indemnités de l'exercice 2020, qui couvrent une part importante des dépenses, seront assurées par les commanditaires pour garantir les prestations de service public réalisées par la société. La potentielle perte sera couverte par les réserves dont dispose la société, sans remettre en cause la continuité de l'exploitation.

### 25 APPROBATION DES COMPTES PAR L'OFT

En raison de l'adaptation du système de surveillance des subventions des transports publics, l'OFT renonce à approuver les comptes annuels, mais examine les comptes approuvés.

### 26 APPROBATION DES COMPTES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Par sa séance du 07.05.2020, le Conseil d'administration entérine les comptes 2019.

## PROPOSITION DE L'EMPLOI DU RESULTAT

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale l'emploi suivant:

En CHF

### BENEFICE DE L'EXERCICE -78 083

Secteurs soumis à l'art. 36 LTV	-1642 426
Autres secteurs y compris AGGLO	1564 343
	<hr/>
	-78 083

### REPORT DES RESULTATS REPORTES AU 31.12.18

Secteurs soumis à l'art. 36 LTV	6 221 381
Résultat reporté spécial AGGLO	5 016 267
Autres secteurs ainsi que libre disposition selon art. 36 al. 2 LTV	40 952 738
Prélèvement pour les pertes TRV 2019 (3/3)	3 048 356
Attribution 2019 au résultat reporté spécial TRV (2/3)	-937 286
Prélèvement pour les pertes 2019 Agglo (3/3)	538 282
Attribution 2019 au résultat reporté spécial AGGLO (2/3)	0

### RESULTATS REPORTES A NOUVEAU

Secteurs soumis à l'art. 36 LTV	4 110 312
Résultat reporté spécial AGGLO	4 477 985
Autres secteurs ainsi que libre disposition sel. art. 36 al. 2 LTV	43 524 006
	<hr/>
Réserves 1 <sup>ère</sup> application Swiss GAAP RPC au 01.01.19	33 487 178
Pas de mouvement en 2019	0
Réserves 1 <sup>ère</sup> application Swiss GAAP RPC au 31.12.19	33 487 178
	<hr/>

## A l'Assemblée générale de Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA, Givisiez

---

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 27 à 47) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



## Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note 24 de l'annexe aux comptes consacrée aux "Evénements importants survenus après la date du bilan" qui décrit les conséquences du coronavirus. Notre opinion n'est pas modifiée par ce sujet.

## Autres points

Les comptes annuels de Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été audités par un autre organe de révision. Dans son rapport du 24 avril 2019, celui-ci a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

## MAZARS SA

A blue ink signature of Pierre-Alain Coquoz.

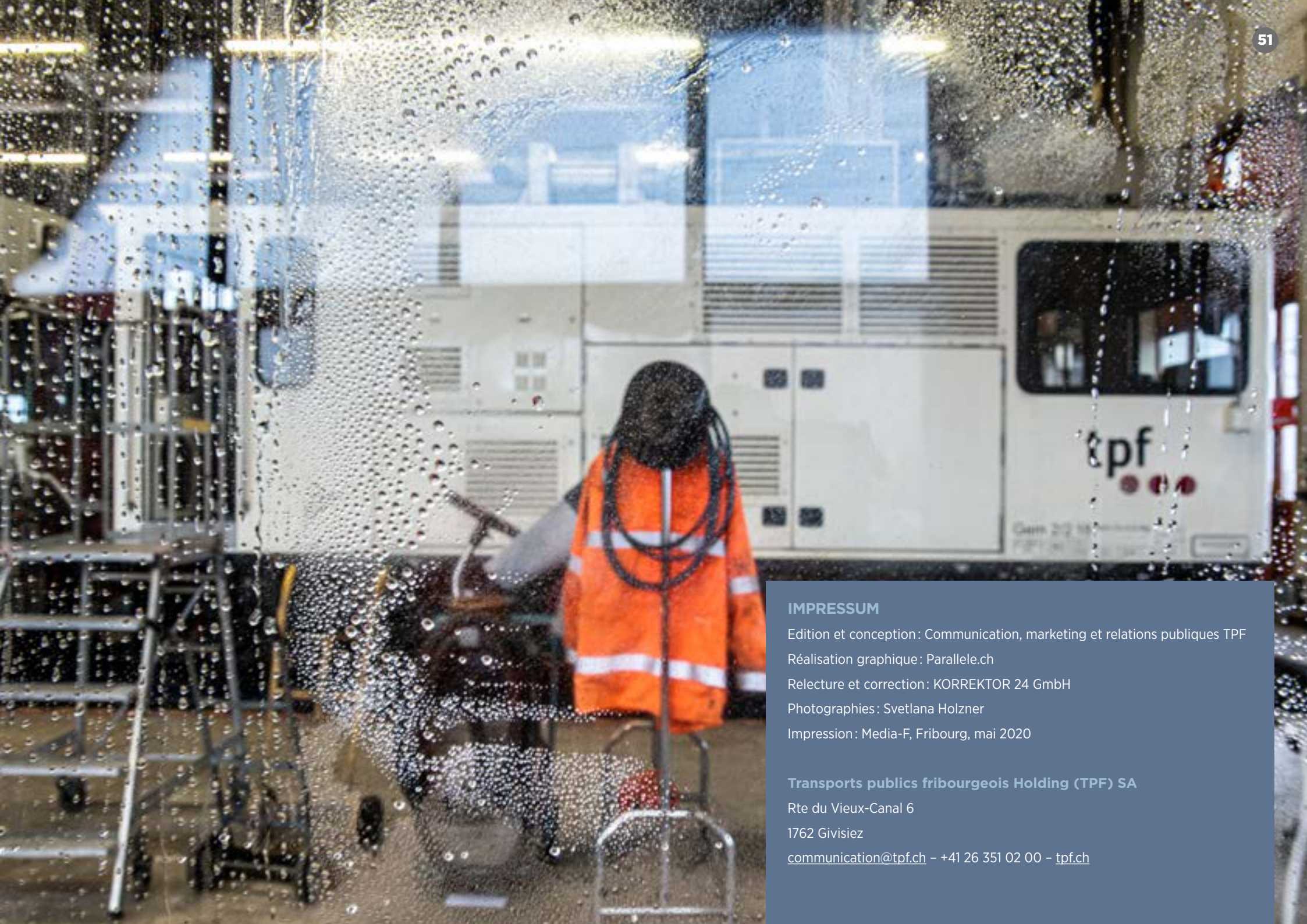
Pierre-Alain Coquoz  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

A blue ink signature of Joël Schneuwly.

Joël Schneuwly  
Expert-réviseur agréé

Fribourg, le 7 mai 2020





## IMPRESSUM

Edition et conception : Communication, marketing et relations publiques TPF

Réalisation graphique : Parallele.ch

Relecture et correction : KORREKTOR 24 GmbH

Photographies : Svetlana Holzner

Impression : Media-F, Fribourg, mai 2020

## **Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA**

Rte du Vieux-Canal 6

1762 Givisiez

[communication@tpf.ch](mailto:communication@tpf.ch) - +41 26 351 02 00 - [tpf.ch](http://tpf.ch)

**« NOUS BÂTISSONS VOTRE MOBILITÉ »**